

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 33 (1945)

Heft: 688

Artikel: Les suffragistes suisses à Lausanne : (suite de la 1re page)

Autor: M.C.-B.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265537>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Olivier ; à un député qui s'étonnait de la chaleur et du talent avec lesquels Mme Olivier défendait la cause des enfants placés, la doctoresse répondit avec l'énergie d'une femme qui sait l'infirmité que lui vaut la privation des droits civiques : « Je défendrais encore bien mieux ma cause si je pouvais siéger avec vous au Grand Conseil ! »

C'est au Congrès des Intérêts féminins qui siègea à Berne en 1921 que Mme Olivier entreprit le conseiller fédéral Ernest Chuard de la situation difficile des Ligues cantonales contre la tuberculose et lui demanda d'élaborer une loi fédérale, devenue une pressante nécessité. Ernest Chuard s'exécuta et en 1928 fit voter par le Parlement la loi actuelle contre la tuberculose, qui rend d'appréciables services. Avec une belle honnêteté, il a rendu à plusieurs reprises hommage à l'initiative de Mme Olivier, affirmant que c'était elle la responsable de la loi.

Mme Olivier a été aussi le refuge de milliers de Russes émigrés, malheureux et ruinés, réfugiés en Suisse ; elle participa à la création d'un Comité spécial, rechercha, découvrit de nombreuses misères, s'occupa de la distribution des secours, et devint ainsi l'objet d'un vrai culte et d'une infinie reconnaissance.

A l'occasion de ses 70 ans, la *Revue médicale de la Suisse romande* a consacré un fascicule d'hommage à Mme et M. Olivier. Le professeur Rist, de Paris, leur a consacré un magnifique article. Le Cartel romand d'Hygiène sociale a décerné le titre de membre honoraire à Mme Olivier, le 6 octobre 1938, pour son apostolat antituberculeux. Mais cette femme fuyait les compliments, les hommages, les reportages sur ses collaborateurs. « Comment pouvez-vous dire des choses pareilles ? », disait-elle ; « pourquoi ne pas attendre ma disparition ? » Et maintenant elle est disparue ; et partout, des milieux les plus divers et surtout les plus humbles, s'élève un concert de gratitude et de reconnaissance ; puisse-t-il adoucir la douleur du Dr. Olivier, à qui nous disons ici encore notre respectueuse sympathie.

fenêtre, j'ai certainement autant appris par son voisinage sur ce sujet qui lui tenait aussi si fortement à cœur que par toutes les conférences qui furent prononcées. Et, plus anciennement, que de fois, il me fut donné de la voir dans une intimité familiale de voisinage, et de pouvoir ainsi la connaître et l'admirer ! Aussi est-ce avec une vive reconnaissance que notre journal a accepté la proposition de son mari, le Dr. Olivier, de mettre au net des notes autobiographiques qu'en 1932, déjà, elle avait été jetées sur le papier à l'intention de notre *Mouvement* ; et nous lui en disons ici une fois encore tous nos remerciements en lui réitérant toute notre chaleureuse sympathie. Car des vies comme celle-là sont bienfaites pour tous, par l'exemple qu'elles donnent du temps de leur activité, et par le courage qu'elles laissent à ceux qui survivent, lorsque ces morts nous ont quittés.

E. Gd.

Les suffragistes suisses à Lausanne

(suite de la 1^{re} page)

Le travail effectué par le Secrétariat féminin suisse, l'action autour du postulat Oprecht, ainsi que les campagnes menées par les suffragistes de Bâle, Berne et Zurich et dont nous ont parlé Mmes Widmer-Theil, Boehlen et Lienhard, ont été relatées en détail au cours de l'année par notre journal, aussi n'est-il pas nécessaire de s'y arrêter. Mlle Quinche (Lausanne), présidente du Comité d'action en faveur du postulat Oprecht, créé en mars dernier à Berne, annonça que déjà 40 sociétés féminines ont adhéré à cette campagne, parmi lesquelles l'Alliance de sociétés féminines suisses qui compte 250 sociétés. Un groupement mixte, la Ligue du Gotthard, s'est inscrit spontanément à la demande de ses membres féminines.

L'Assemblée a encore voté deux résolutions : on trouvera ci-dessous le texte de la première, et voici la deuxième :

La nationalité de la femme mariée

(Résolution votée par l'Assemblée de Lausanne de l'A. S. S. F. le 9 juin 1945)

Les délégués réunis le 9 juin 1945 pour l'Assemblée générale de l'Association suisse pour le suffrage féminin à Lausanne,

constatent que l'arrêté du Conseil fédéral du 10 novembre 1941 ne règle pas de façon satisfaisante la situation des Suissesses qui ont épousé des étrangers. Cette réglementation a eu pour conséquence qu'un grand nombre de femmes d'origine suisse se sont trouvées dans de grandes difficultés lorsqu'elles cherchaient à obtenir l'autorisation d'entrer en Suisse, un permis de séjour dans le pays, l'autorisation d'y travailler, etc.

Les femmes suisses demandent qu'à la fin des pleins pouvoirs, cet arrêté du Conseil fédéral disparaisse de notre législation, et que la question soit réglée de façon équitable dans un esprit compréhensif et conformément à la conception internationale.

vons aussi qu'en 1939, peu avant la catastrophe mondiale, de nombreuses œuvres lui avaient été demandées par les grandes galeries de divers pays, mais naturellement ces envois ou bien ne purent être effectués ou se perdirent en route.

* * *

Laure Bruni est une artiste indépendante en qui l'on ne peut découvrir aucune concession aux snobismes de l'heure. Elle ne se rattache à aucune école et ne se soumet qu'à une seule discipline : l'observation de la nature. Art féminin certes par son charme, mais totalement exempt de ce que ce terme implique de péjoratif. Rien de mièvre, aucun souci du détail envisagé pour lui-même. Laure Bruni voit grand ; ses toiles, solidement charpentées, sont largement peintes, ordonnées dans une chaude lumière. Elle est un peintre complet qui, à l'acuité sensorielle d'une Colette joint le lyrisme flamboyant d'une Anna de Noailles ; à la maîtrise de la technique, au sens de la composition, au respect scrupuleux de la nature, le don poétique qui transfigure la réalité par une interprétation toute personnelle, qu'il s'agisse du Rhône au Pont Butin, de la mer basse sur une plage bretonne, de la neige à la Croix-de-Rozon, ou encore de ses vagues formidables dont on pressent l'imminent écroulement, ou d'un simple bouquet de fleurs champêtres.

Vérité et poésie, telle est l'immortelle leçon de Gœthe, si méconnue de nos jours, où ceux qui se réclament de la vérité sont trop souvent étrangers à toute poésie tandis que ceux qui se consacrent à la poésie demeurent indifférents à toute vérité. Mais heureusement dans tous les

Une démission

C'est avec étonnement et de très vifs regrets que nous venons d'apprendre la démission de Mlle Jeanne Yung, comme sous-directrice de l'Ecole Supérieure des Jeunes Filles de Genève. Appelée à ce poste en 1940, Mlle Yung s'était dévouée, non sans peine, à quitter sa position plus modeste de maîtresse de classe, où elle avait eu l'occasion de déployer, depuis plus de vingt ans, ses talents psychologiques exceptionnels. Pendant cette longue carrière, elle avait eu des classes de tous les degrés et de toutes les sections. Nombreuses sont les jeunes filles qui avaient trouvé auprès d'elle aide et conseils, dans les moments si difficiles que traversent les adolescentes. Nombreux aussi les parents, dont elle avait su gagner la confiance et qui venaient lui demander son avis, certains de trouver en elle une femme compréhensive, au cœur maternel, absolument désintéressée, et envisageant avant tout le bien des enfants qui lui étaient confiés. Elle était donc admirablement préparée pour la nouvelle tâche qui lui était attribuée et qui devait surtout consister en une collaboration avec son chef pour tout ce qui concernait la direction pédagogique et disciplinaire de l'école.

Cette collaboration ne fut jamais ce qu'elle aurait dû être. Mlle Yung avait le titre de sous-directrice sans qu'on lui en donnât jamais l'autorité réelle vis-à-vis du corps enseignant et vis-à-vis des élèves. Le départ fut mal pris et, malgré de la bonne volonté de part et d'autre, le compromis directeur-masculin et sous-directrice féminine se révéla assez vite comme n'étant pas viable.

Ceci ne veut pas dire que, pendant les cinq années où elle fut attachée à ses nouvelles fonctions, Mlle Yung ne continua pas à rendre de grands services et à mettre toute son ardeur à

améliorer les programmes d'étude de ses élèves, dont elle avait l'ambition de faire des femmes harmonieusement préparées pour la vie. Elle suggéra beaucoup d'innovations importantes, dont personne ne sut qu'elles venaient d'elle ; elle s'intéressa vivement à la réalisation de la nouvelle Section de culture générale ; et les jeunes, maitresses, dont elle était chargée de surveiller la formation pédagogique, l'ont toujours sentie à leurs côtés, prête à les soutenir dans leur future carrière. Sitôt qu'elles apprirent la démission de la sous-directrice, dix d'entre elles écrivirent au Conseiller d'Etat chargé de l'Instruction publique, pour lui exprimer leur surprise et leurs regrets. Les parents qui ont eu leurs filles à l'Ecole supérieure ces dernières années ne pourront jamais être assez reconnaissants à Mlle Yung de tout ce qu'elle a donné d'elle-même dans sa lourde mais magnifique tâche d'éducatrice.

En 1940, lors de la nomination de la nouvelle direction de l'école, les Sociétés féminines genevoises, ainsi que certaines d'entre elles l'avaient déjà fait précédemment, exprimèrent à nos autorités leur désir de voir une femme à la tête de cette école. Elles estiment, en effet, que l'éducation de la jeunesse féminine est avant tout du ressort des femmes. Dans beaucoup d'autres pays que la Suisse, c'est une chose que l'on a comprise depuis longtemps. Et chez nous, les rares directrices d'école que nous avons ont fait leurs preuves. La solution adoptée alors n'avait pas complètement satisfait ces Sociétés, mais c'était quand même un pas en avant dans une voie qui semble être la bonne. Elles se demandent maintenant avec inquiétude ce qu'il adviendra du poste laissé vacant par la démission de Mlle Yung ? Elles espèrent qu'il sera tenu compte des besoins nouveaux de nos futures mères et citoyennes et qu'on fera appel à des femmes hautement compétentes.

H. GAUTIER-PICTET.

L'Assemblée générale de l'Association suisse pour le suffrage féminin, réunie à Lausanne le 9 juin 1945,

estime que la collaboration des femmes à la vie publique est devenue une nécessité à notre époque.

Elle constate avec plaisir que la question du suffrage féminin est posée actuellement devant les Chambres fédérales et dans plusieurs cantons et compte qu'une solution favorable interviendra dans un avenir prochain.

Pour terminer la journée, M^{me} Clerc-Bellefont (Neuchâtel) rappela les objections que nous font les antisuffragistes et les arguments que nous pouvons leur opposer. En particulier l'accusation portée contre les femmes allemandes qui seraient seules responsables de l'ascension du nazisme et donc de ses crimes, trouve une réfutation — avec chiffres à l'appui — dans le *Bulletin* d'avril 1945 de l'Association suisse pour une Société des Nations.

En fin de journée, un dîner charmant et très gai, qui favorisa les contacts personnels entre délégués, réunit toute l'assistance. Mlle Quinche (Lausanne), M^{me} Vischer-Alioth (Bâle) et M. Chuard, président du Grand Conseil vaudois, prirent successivement la parole pour souhaiter à notre Association le couronnement de ses efforts.

* * *

Le soleil reparu, l'indiscret pépiement des oiseaux lausannois obligea les paresseuses à se lever assez tôt pour entendre M^{lle} Monod, suffragante à Lausanne. Dans une méditation qui remua profondément les consciences de

CAMP DES EDUCATRICES

VAUMARCUS DU 13 au 17 AOUT 1945

Ce camp s'adresse à toutes les femmes préoccupées d'éducation : mères, institutrices, travailleuses sociales, infirmières.

PROGRAMME DES CONFÉRENCES

- 13 août : **Penn et le libéralisme anglo-saxon.**
M. E. Privat.
- 14 » : **La Russie à la veille de la guerre.**
M. G. Gafencu.
- 15 » : **Le peuple juif à la croisée des chemins.**
M. le pasteur Charles Brüttsch.
- 16 » : **Situation actuelle et spirituelle des jeunes et notre contact avec eux.**
M. le professeur André Burger.
L'éducation musicale.
M. le professeur Willems.
- 17 » : **Vinet devant la souffrance.**
M. le professeur L.-F. Jaccard.

Le culte de clôture ainsi que trois études bibliques sur l'apôtre Paul seront présidées par M. le pasteur Pierre Bonnard.

Prix du camp : 25 francs.

Pour toutes demandes de renseignements, s'adresser à : Mlle Germaine Virieux, Contamines 27, Genève.
Mlle Suzanne Guany, avenue Gruy 18, Lausanne.

Portraits de femmes

Une grande artiste : Laure Bruni

Grâce à l'heureuse initiative de la revue *Reflets* le public genevois a pu admirer le mois dernier une quinzaine de toiles de Laura Bruni qui, venant après l'exposition de cette artiste, en octobre, à l'Athénée, achèvent de la classer parmi les premiers peintres de ce temps.

Le *Mouvement Féministe* s'en réjouit à plus d'un titre : d'abord parce que c'est une femme qui s'élève au sommet d'un art où l'on compte encore assez peu d'étoiles féminines ; ensuite parce que Laure Bruni a fait ses débuts à Genève au temps où son père, Constantin Bruni, dirigeait le Grand Théâtre avec une maîtrise inégalée ; enfin parce que Laure Bruni est d'origine suisse, exactement tessinoise, étant la petite fille de ce Féodor Bruni qui, parti de Mendrisio, s'en fut à Moscou pour y devenir un des plus illustres peintres du XIX^{me} siècle russe. Ainsi, en adoptant Laure Bruni, la Suisse ne fait que reprendre son bien, qu'elle partage, il est vrai, avec la France, avec Paris, où Laure Bruni a fait en peu d'années une brillante carrière : sociétaire et membre du jury de la Société nationale des Beaux-Arts, premier prix du concours de marines organisé par la Ligue maritime, elle est représentée par des œuvres importantes — marines, nus, paysages, bouquets, dessins, encre de Chine, eaux-fortes — au Musée national du Luxembourg, au Palais des Beaux-Arts de la Ville de Paris, ainsi que dans de nombreux musées de la province et de l'étranger. Nous sa-

domaines de l'art une élite de créateurs maintiennent fermement la haute tradition goethéenne et démontre non seulement par sa foi, mais aussi par ses œuvres, qu'ils n'est pas de vérité qui, suffisamment approfondie, ne débouche dans la poésie, et qu'il n'y a pas de poésie capable de s'épanouir pour la joie et le réconfort des hommes si elle n'est pas fortement enracinée dans la réalité. Laure Bruni appartient à cette élite : on ne saurait lui décerner de plus bel éloge.

M.-L. PREIS.



Livres reçus

Edouard BÉNÉS : *La Démocratie aujourd'hui et demain*, 1 vol. 274 pages. Editions de la Baconnière, Neuchâtel, 1945. Prix : 6 fr. br.

Par une heureuse coïncidence, au moment où se reconstitue l'Etat tchécoslovaque, une importante étude de son président, consacrée à la démocratie, sort de presse. Il s'agit là de la mise au net des cours faits par M. Bénéš à l'Université de Chicago, en 1939. Cet ouvrage, indépendamment de sa valeur documentaire permanente, lève aussi le caractère d'une profession de foi, car l'auteur y exprime ses convictions personnelles en matière politique.

La démocratie... sujet bien propre à retenir l'intérêt de lecteurs suisses, et aussi de femmes qui aspirent à prendre leur part de la vie nationale et à s'instruire des principes de gouvernement et de leurs applications. Le livre de M. Bénéš constitue une excellente initiation à l'histoire contemporaine, car il nous offre, en certains chapitres, un aperçu de l'évolution politique et sociale des peuples européens jusqu'à notre époque, évolution caractérisée par une accentuation des tendances démocratiques, gagnant jusqu'au plan économique, par le rôle grandissant du *quart état* (classe ouvrière), et l'avènement du communisme, en face duquel se dressent, en réaction, les régimes autoritaires, totalitaires. Suit l'analyse de ces régimes, de leur genèse à leur chute : fascisme, national-socialisme, communisme, dans leurs oppositions et leurs analogies avec la démocratie.

Le président Bénéš ne manque pas de proclamer sa confiance en la valeur du régime démocratique, nettement supérieur aux autres, en tant que système politique et philosophie de la vie. Mais, impartial et objectif, il se garde de taire les faiblesses, non pas de la démocratie, mais des démocraties, telles qu'elles furent réalisées, et il met courageusement le doigt sur les plaies : défaut de préparation des peuples, manque de chefs énergiques, cultivés et hardis, insuffisance des méthodes en opposition à la tactique massive et savamment étudiée des régimes autoritaires. Quant à la Société des Nations, expression de la démocratisation de la vie politique et sociale, M. Bénéš, tout en indiquant les torpillages dont elle fut l'objet, la soumet aussi à une sévère critique : « Les démocrates ne vi-

ses auditrices, elle rappela le grand devoir des femmes. Après la précédente guerre déjà, le pasteur Vallotton avait mis son espoir dans la femme pour qu'elle impose aux hommes une ère de paix et de sécurité; et M^{lle} Monod se demande si nous avons répondu à cet espoir. « Femmes, qu'avons-nous fait? Nous sommes-nous opposées de toutes nos forces à cette dernière guerre? Nous sommes-nous élancées au péril de notre vie entre les combattants pour les séparer?... Force nous est de reconnaître que nous avons manqué à notre devoir?... » Elle conclut en disant qu'il est temps de nous unir pour empêcher que de telles catastrophes se renouvellent.

De retour dans la salle du Grand Conseil, nous entendimes tout d'abord un exposé d'une haute élévation de pensée de M^{me} Lux Guyer architecte: *Comment bâtir pour satisfaire la femme?* Elle déplore la laideur des maisons de chez nous construites sans réflexion et non adaptées à la région. Seuls les détails sont étudiés et les questions fondamentales sont laissées de côté. Il en résulte une négligence et même un mépris des valeurs de l'esprit, causés par le mécanisme de la construction et de l'industrialisation de l'architecture. En Angleterre les cités-jardins ont évité cet écueil. La même carence se remarque dans la recherche du bien-être des habitants. Et pourtant... « les suites fâcheuses de logements insuffisants sont pour le moins aussi graves qu'une nourriture insuffisante... » A l'intérieur de ces maisons le mobilier accuse la même absence du sens de l'espace et des valeurs de l'esprit. Il n'y a pas de relation entre le paysage et la maison, entre la maison et le mobilier, entre le mobilier et les habitants. Les femmes ont une grande tâche pour rétablir les valeurs spirituelles au détriment du matérialisme, aussi dans la construction dont le problème capital touche à la vie même et à ses relations les plus profondes.

Pour terminer magistralement ce Congrès M. J. Secretan, professeur à l'Université de Lausanne, monta à la tribune et nous parla de l'Unité de la paix ou la Paix indivisible. Il fit tout d'abord remarquer que sa manière d'être féministe, c'est son étonnement de la profonde inconscience des femmes de leur rôle et leur refus de le remplir. A notre époque, toutes les femmes doivent avoir conscience de leur tâche.

M. Secretan donna ensuite l'explication de sa conception de la paix: la paix indivisible, parce qu'elle dépend de la création de trois sortes d'institutions: les institutions de justice, les institutions politiques et les institutions sociales et économique. Pour qu'une paix soit stable, il faut qu'elle ait trouvé une solution à chacun de ces problèmes, car toutes les institutions qui ne règlent qu'un de ces points sont partielles. La paix par les juges est insuffisante et elle a échoué. Si l'illusion qu'elle pouvait suffire à pu s'implanter, c'est qu'on n'était pas encore arrivé à considérer la guerre comme un crime; on s'occupait plutôt de l'humanisme, d'instaurer un droit de la guerre. Or guerre et droit ne se concilient pas. Mais on n'avait pas encore fait l'expérience de la guerre totale. Même le pacte de la S. d. N. n'a pas complètement éliminé la guerre. La paix sociale a une influence certaine sur la paix internationale; l'insécurité sociale et l'anxiété qu'elle provo-

quent a été une des causes de la guerre qui finit. Cela explique l'idée d'une paix indivisible fondée sur une conception totale de la vie internationale: production, consommation de cette production par toutes les couches de la société et moyens de paiement dont les peuples disposent pour absorber cette production.

Quelles sont les réponses des nations unies à ces problèmes? Leur projet de paix maintient le principe de la paix par les juges: ici rien s'est changé. Mais il prévoit un Conseil de sécurité indépendant de l'Assemblée des nations et chargé de désigner les agresseurs. Car il entend avant tout instaurer la sécurité. Mais que se passera-t-il lorsque des conflits éclateront entre les puissances siégeant au sein de ce Conseil? Le plan ne prévoit rien pour ce cas.

Les réponses que peut donner la Suisse à ces problèmes sont simples; tant qu'il s'agit de la paix par les juges, nous ne pouvons qu'approuver. La paix sociale est également une de nos aspirations. Le seul problème difficile à résoudre est celui de la neutralité. Aucun pays ne peut survivre si son existence n'est pas fidèle à un certain nombre de principes. Dans le cadre de ces principes, nous pouvons répondre aux conditions nouvelles qui se posent à nous. En conclusions, M. Secretan estime qu'il ne faut pas désespérer, bien que la situation soit inquiétante, car il existe entre les auteurs du projet de paix et nous une communauté d'inspiration: c'est le droit pour les êtres humains de poursuivre leurs progrès matériels et spirituels dans la liberté et la dignité. Et si nous sommes d'accord sur les principes, nous nous entendons toujours sur les moyens de les appliquer.

Pour clore dignement cette Assemblée, des excursions furent organisées dans les environs de Lausanne et les délégués purent se détendre en appréciant la fraîcheur du lac et la paix de la campagne vaudoise. Nul doute que toutes auront rapporté chez elles une bonne dose d'enthousiasme et de courage qui leur sera utile pour commencer la grande lutte qui nous attend.

M. C.-B.

Un anniversaire

Les vingt-cinq ans du «Frauenbund» bernois

Le 2 juin dernier, les Sociétés féminines, non seulement de la ville fédérale, mais de tout le canton étaient en fête: n'était-ce pas l'anniversaire des cinq lustres de la création de cette puissante organisation fédérative, qui a pris sa place, une place importante, dans la vie de tant de femmes, et dont l'activité est si grande et si féconde?

C'est de l'une des nôtres entre autres, une s'fragiste M^{me} A. Leuch — et le fait n'a rien pour nous étonner, car partout et toujours, on trouve les suffragistes à la brèche des initiatives nouvelles et des entreprises heureuses, — qu'est parti, avec le concours d'autres pionnières, l'élan de grouper les nombreuses Sociétés féminines bernoises en un faisceau, dont l'activité, ainsi coordonnée, permettrait des résultats plus déci-

de la fin du XIX^{me} siècle, comme Francinet. Dans le désarroi d'impressions aussi contradictoires le lecteur a grand peine à attacher chacun des textes présentés aux valeurs qu'il devrait illustrer. *Domaine russe* n'est sans doute pas sans intérêt, mais élaboré avec plus de soin, il eût été un ouvrage capital de notre époque.

Marianne GAGNEBIN.

Dr. W. Boven: *Saveurs*. Edit. La Baconnière. Boudry. Prix: 6 fr. 60, br.

M. Boven est un gourmand cela ne fait pas de doute. Il est gourmand comme d'autres sont visuels, c'est pourquoi, au lieu de nous imposer un point de vue, il préfère réveiller en nous le «goût» de la vie.

Ce goût se puise aux saveurs de tout ce qui existe, de tout ce qui peut en ce monde nous donner la joie de la dégustation. Comprenez bien qu'il s'agit des saveurs de toutes choses: non seulement de celles des perceptions matérielles, mais de ces goûts particuliers qu'éveillent en nous le mouvement et le repos, l'activité et l'indolence, le travail et la rêverie, l'ignorance et le savoir, l'absence et la présence, la justice et l'inégalité, la force et la faiblesse, le bien et le mal, l'amour et la haine, l'observation des caractères ainsi que toutes les incroyables beautés de la nature et de l'âme humaine.

En somme, ce livre est-il un livre au sens habituel du mot? Peut-on le considérer comme un simple recueil de recettes pour bien vivre?

Il me semble qu'il représente autre chose. M. Boven ne se contente pas d'être pour nous le Brillat-Savarin de toutes les nourritures terrestres. C'est un médecin, ne l'oublions pas. Je

crois bien qu'il a composé son ouvrage comme un remède merveilleux, qu'il s'est ingénié à inventer pour les pauvres «neuras» qui peuplent notre monde décadent. Il s'agit d'un remède implicitement dédié à tous ceux et à toutes celles qui manquent d'appétit pour la vie. Peut-être n'est-ce pas au grand public qu'il faut le recommander mais aux médecins eux-mêmes, afin qu'ils le prescrivent à leurs malades: aux conseillers et conseillères spirituels, pour qu'ils le fassent lire à leurs protégés. Je pense même qu'il faut le doser avec soin, parfois même le contre-indiquer! Pour les lecteurs que leur nature incline à la jouissance, l'ouvrage de M. Boven n'est pas tout à fait sans danger. Il est si tonique que, de certains gourmets, il risque de faire des orgiaques, ou, qui sait? de les fatiguer, de les blaser à force de jouissances.

M. G.-M.

Quelques bons ouvrages

parus récemment en librairie :

BAUDOUIN, Charles. Introduction à l'analyse des rêves.	Fr. 7.50
FERRIÈRE, Adolphe. Maisons d'enfants de l'après-guerre.	> 3.75
HUGUENIN, Elisabeth. L'éducation de la femme.	> 3.75
MORF, Gustave. Eléments de psychologie.	> 6.—
CORBAZ, A. Madame Necker.	> 6.—
JAQUES-DALCROZE, E. La musique et nous. Notes sur notre double vie.	> 6.—

et que vous trouverez chez

NAVILLE & C^{ie}
Passage des Lions 5-7, rue Lévrier 1, place du Lac

sifs. Mais sans doute, cette initiative n'aurait pas pris corps si Berne n'avait pas eu le privilège de posséder une femme d'élite, une âme de flamme, un esprit supérieur, en la personne de celle dont on ne vénéra jamais assez le nom et le souvenir: Hélène de Mulinen. Dès les débuts, avant même les débuts, lors des premiers pourparlers et des premiers entretiens, l'appui d'Hélène de Mulinen fut assuré à la Fédération à créer, à laquelle, voyant clair et loin, elle proposa à plusieurs reprises, de ne pas se limiter aux groupements de la ville, mais de chercher à atteindre aussi les femmes de la campagne, dont le rôle dans ce vaste canton, à la fois agricole et industriel, est si important; mais ce ne fut qu'en 1928, que ce vœu fut réalisé, alors que la fondation officielle du *Frauenbund* (et l'on discuta longtemps avant de le baptiser de ce nom) date du 24 novembre 1919. Seize sociétés avaient contribué à le fonder, tandis que, au jour de cette fête anniversaire du 2 juin 1945, nous en comptons 140, dont 99 pour la campagne. C'est dire quelles ramifications profondes la nouvelle Fédération a lancées partout.

La place nous manque pour énumérer ici toute l'activité utile et intelligente du *Frauenbund* bernois, et nous renvoyons celles qui voudraient



Cliché Mouvement Féministe.

Mlle Rosa NEUENSCHWANDER

Membre fondateur et présidente actuelle du Frauenbund bernois.

plus de détails à la très jolie brochure d'anniversaire, illustrée de beaux portraits, qu'a éditée la Fédération. Questions d'éducation, aussi bien scolaire que ménagère ou professionnelle; œuvres sociales d'ordre divers, comme, par exemple le «Secours d'hiver» ou l'aide aux mères nécessiteuses, pour lesquelles les autorités n'ont jamais manqué de faire appel à elle, trop heureuses de trouver là des femmes compétentes et dévouées, qui leur facilitaient la tâche; aide encore à celles des Sociétés affiliées pour lesquelles un coup d'épaule arrive souvent au bon moment; cours sur des questions sociales; problèmes d'éducation civique, auxquels on peut rattacher le 11^{me} Congrès suisse des Intérêts féminins, qui eut lieu à Berne en 1921, alors que le *Frauenbund* était tout juste fondé; promotions civiques; expositions diverses; organisation de cycles de conférences; activités économiques, dans lesquelles il faut ranger l'exposition des arts et métiers de 1923, qui préféra la Saffa de 1928; lutte contre le chômage; relations entre la ville et la campagne, si nécessaires dans un canton comme celui-là; tâches nouvelles créées par la guerre, et desquelles le *Frauenbund* prit largement sa part; rapports avec les autorités; représentation dans diverses Commissions officielles — et nous en oublions certainement. Oui! nous oublions de parler des services inappréciables rendus par le secrétariat permanent — car comment une si vaste organisation pourrait-elle se passer d'un secrétariat permanent? (7, Place de la Gare), — comme des cuisines itinérantes, qui, à travers tout le canton, ont apporté une aide et des conseils à tant de ménagères embarrassées par les difficultés de nourrir au mieux leur famille, malgré les restrictions; comme, dans un autre ordre d'idée du Bureau de consultations juridiques et enfin, de cette «Maison Pestalozzi», à Bolligen, pour jeunes filles arriérées, qui mériteraient un article à elle seule, et dont la visite, par une lumineuse journée d'automne, voici deux ans, nous a laissés un souvenir ineffaçable, bien que le temps nous ait toujours manqué pour le traduire en une description sur le papier...

On comprendra mieux, après cette énumération, moins forcément incomplète, pourquoi la fête du 2 juin dernier, fut une grande et belle fête. Jointe à l'Assemblée générale des représentantes des Sociétés affiliées, elles réunies à de très nombreuses déléguées, des invités, soit d'autres Féderations (plusieurs *Frauenzentralen* d'autres cantons s'étaient fait représenter telles celles de Zurich et d'Argovie), soit des autorités masculines telles que M. le Conseiller d'Etat Seematter, directeur de la police cantonale, et M. R. Minger, ancien conseiller fédéral. Il y eut naturellement des fleurs, beaucoup de fleurs, de la musique, des chœurs de jeunes filles, des discours forcément, parmi lesquels il faut citer ceux de M^{me} Jeannet-Nicolet (Lausanne), présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses et de M^{me} Leuch, qui, profitant de ce que la cérémo-

Les fleurs ont leur langage

Les plus belles
Les plus fraîches

se trouvent chez **Hirt**

4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60
GENÈVE

LINGERIE TROUSSEAUX RIDEAUX
CHEMISIERS LAYETTES

Buisson-Paisant s.a.

vaient pas selon leur idéal», jugement d'une vérité indiscutable.

Cependant, affirme-t-il, le principe de la coopération internationale reste intact, il est la condition même du nouvel équilibre européen. Ici, l'auteur étudie les perspectives de reconstruction du monde (Charte de l'Atlantique, constitution des grands blocs politiques) toutes fondées sur le principe démocratique, sur la régénération des hommes autant que des institutions.

L'analyse qu'il donne de la politique, conçue comme une science, un art et une philosophie, sa définition de l'homme d'Etat, son extrême intérêt.

Ce livre, si riche en considérations originales, se clôt sur un pressant appel adressé aux hommes de valeur, aux intellectuels, afin qu'ils se vouent à la politique, pour la relever et donner des chefs aux démocraties. Car la démocratie est le régime de l'avenir, et de grandes tâches l'attendent.

Marg. MAIRE.

Domaine russe. Textes de la littérature soviétique (Editions des Trois Collines, Genève-Paris).

Les textes qui composent *Domaine russe* constituent moins un véritable domaine qu'un tas de tous petits échantillons récoltés sur ce terrain. Sans doute, ces échantillons sont très caractéristiques, mais comment les interpréter, les grouper, les doser, et en tirer une idée d'ensemble, sans être guidés par une étude synthétique du mouvement littéraire qui s'est dessiné en Russie depuis la Révolution, et ce mouvement qui représente à la fois des tendances toutes nouvelles et l'héritage d'une puissante floraison littéraire antérieure à lui?